

## Compte rendu du Conseil du 12 avril 2016

*Absentes excusées : S. MACHON – N. BOUY*

Délibération pour arrêter le projet de P.L.U. Annie CHABERT nous rappelle la démarche et la progression de la réflexion. Les réunions publiques ont apporté peu de questions. Xavier OUDILLE demande des précisions sur la règle des 300 m<sup>2</sup> lors d'un changement de destination d'un bâtiment existant. Le maire nous relie la délibération prise en juin 2014 pour lancer l'élaboration du PLU, nous en rappelant les objectifs. Le maire lit également la délibération mise au vote ce soir. Cette délibération est acceptée par 9 voix pour et une abstention.

### Point sur les travaux des commissions :

Urbanisme : le Permis d'Aménager du futur lotissement "Côté Parc" a été accordé. Deux techniciennes du Service Commun de l'Agglo sont venues rencontrer les élus pour discuter de l'instruction des permis de construire.

Réunion sur la restauration collective dans l'agglo. Réflexion sur agri bio Drôme : mettre plus de produits locaux et/ou bios dans les cantines sur l'agglo.

Andrée GUIGUET a visité les déchetteries, elle a constaté que le recyclage n'est pas assez privilégié. Gilles souligne les aberrations existantes dans le règlement des déchetteries.

Le Maire propose qu'un groupe de travail se crée pour étudier le projet de l'école. La base de la réflexion sera le projet du CAUE remis et commenté le 6 avril : M. Noëlle – Xavier – Andrée - Séverine et Ronan.

Prochaine réunion du Conseil le : mercredi 11 mai 2016 à 20 H 30.